

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/  
Pagination continue
- Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/  
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison
- Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
							J				

---

---

# LE PROPAGATEUR

---

---

Volume VI. 1er Septembre 1896, Numéro 13

---

---

## AVIS

Chaque abonné recevra, dans le présent numéro du PROPAGATEUR, une belle prière à ST. MICHEL ARCHANGE. Cette prière a été imprimée en grand nombre pour être distribuée dans les paroisses et les maisons d'éducation.

Ceux qui désirent la propager pourront nous demander le nombre qu'ils désireront. Il suffira d'envoyer quelques centimes pour en payer le port.

CADIEUX & DERONE

---

---

## BULLETIN

---

29 août 1896.

\*. Angleterre.—Une dépêche datée de Londres du 22 août courant annonce que l'entrée en campagne de l'armée Anglo-Egyptienne doit avoir lieu dans le mois prochain pour conquérir le Soudan. Aujourd'hui Lord Salisbury, premier ministre dévoile ses plans si soigneusement cachés jusqu'ici. Là encore, c'est la même politique tortueuse, machiavélique qui éclate au grand jour, et ceci, dans le but unique d'éterniser l'occupation de l'Egypte par l'Angleterre. Que de fois déjà il a été déclaré solennellement que les troupes britanniques quitteraient le sol égyptien dès que seraient terminées et accomplies les réformes financières et administratives dont le pays avait besoin. On a toujours trouvé une raison pour retarder le départ : maintenant qu'il n'apparaît plus de motif à invoquer, ou mieux de prétexte à mettre en avant, le premier ministre anglais ne trouve rien de mieux que de prolonger, par une guerre, soumise à bien des *alea*, coûteuse pour le trésor égyptien, sans profit direct pour ce pays, mais qui doit servir les projets de conquête de l'Angleterre et lui donner la possession du Soudan oriental. — Comme habileté diplomatique, c'est très-réussi, avouons-le, mais au point de vue de l'honnêteté, de la franchise des moyens, ce laisse grandement à désirer.

Il y a ceci d'intéressant, dans cette circonstance, c'est que la Belgique est entrée dans les vues du cabinet anglais et la marche du Baron Dhanis sur Karthoum par l'Afrique centrale est destinée à mettre les Derviches entre deux feux. Morès, ce vaillant français, qui a été assassiné par les Touaregs, avait prévu ce coup et voulait déjouer cette politique aux allures sourbes. Il comptait trouver un élément de résistance parmi les tribus du désert. Il n'a rencontré que le fer de vulgaires bandits qui ont

agi sous l'empire d'un sentiment de haine contre le chrétien et peut-être servi d'instruments à une machination odieuse, dont on saura probablement un jour les détails.

En ce moment, il se joue là-bas sur les bords du Nil une grosse partie dont pourrait bien sortir un jour une guerre continentale.

Menelick reste dans l'expectative en son territoire du Choa. Il se *recueille*, selon une expression célèbre, mais le réveil du lion abyssin peut être terrible.

\*.\*

\* \* France.—La semaine qui vient de s'écouler a été remplie, en France, par le voyage du président Faure en Bretagne. C'est, au dire des journaux officiels, une marche triomphale que cette visite en la terre bretonne, jadis le château fort de ce que l'on est convenu d'appeler les réactionnaires, forteresse déjà démantelée, dit-on, et prête à se rendre à l'ennemi. Il ne paraît pas cependant qu'il y ait grand changement dans les sentiments des populations de la Bretagne. Le président n'a point tenu un langage sectaire. Il a fait appel aux sentiments de conciliation ; il a été respectueux vis-à-vis du clergé ; aussi les paysans bretons lui ont fait un accueil enthousiaste. Ses visites dans les ports du littoral ont été empreintes d'une simplicité voulue et cherchés. On a remarqué qu'il s'attachait surtout à se laisser aborder par tous et de tous : il a tenu à causer avec les *petites gens*. Cette tactique lui a réussi et il a recueilli là une certaine popularité qui ne manque jamais son effet. Les députés et sénateurs de plusieurs régions se sont abstenus de paraître aux démonstrations publiques : c'était une faute qui peut rendre leur réflexion plus difficile.

Ce voyage terminé, il est question de la visite du tzar de Russie en France pour le mois d'octobre prochain. A cette nouvelle, il y a eu une explosion de joie que l'on comprend aisément, car c'est le véritable allié de la France qui va en devenir l'hôte pendant quelques jours. Il a, paraît-il, arrêté dans son programme qu'il donnerait au moins une semaine à son séjour à Paris. Naturellement la réception sera grandiose et surtout sympathique. Nous sommes certains que les démonstrations auxquelles cette visite donnera lieu, auront pour résultat immédiat d'assurer la paix de l'Europe.

L'union entre la Russie et la France est la meilleure précaution contre les sentiments belliqueux de quelque côté qu'ils se produisent, parce que là est la force et que la force dans notre temps en impose toujours quoiqu'on dise.

\*.\*

\* \* Expédition au pôle-nord.—L'annonce de l'arrivée de l'explorateur Nansen en Norvège, il y a quelques jours, causait une profonde émotion. On avait déjà indiqué, il y a plusieurs mois, son retour. Mais on l'avait depuis démenti. Aujourd'hui il peut en raconter les détails de ce voyage que l'on a pu lire dans les journaux. Le pôle nord reste à découvrir, il est vrai, mais Nansen a conquis à la science un espace de trois degrés et s'est avancé jusqu'au 86e degré de latitude nord. On n'avait pas dépassé le 83e. Il a parcouru entraîneau cette partie de la route, sans rencontrer d'être humain,

ni de vestige de végétation. Nature morte, désert froid comme un sépulcre : telle est l'impression ressentie par le voyageur. La mer libre n'a pas encore été atteinte. Mais ce voyage a confirmé les données fort curieuses prévues par M. Nansen, sur les courants de cette partie du globe. Le *Fram*, son navire, a été porté par ce courant, à un point que les autres navires n'avait point gagné.

Le professeur Andrée, qui se proposait de se rendre en ballon au pôle nord, n'a point effectué son ascension. Il l'a remise à l'année prochaine.

\*.\*

\*.\* **Rome.**—Le Souverain Pontife n'a point oublié—car Sa Sainteté pense à tout—le mal terrible que fait subir à la religion catholique la Franc-Maçonnerie et la nécessité de démasquer les funestes agissements des loges. On sait qu'un congrès maçonnique a été tenu récemment à la Haye, congrès auquel ont pris part les frères trois points de France, de Hollande, d'Italie et d'Allemagne. Pour leur indiquer les sentiments des catholiques à l'égard de ces pernicieuses doctrines, le St Père a constitué une commission composée de trois cardinaux.

Cette commission a décidé de former à Trente (Autriche) un congrès anti-maçonnique, lequel se réunira le 26 septembre prochain. Le choix de la ville de Trente, la ville qui a donné son nom au plus important des conciles, est une indice de l'idée qui anime le St Père. Il espère ainsi établir une digue aux flots envahissants des loges et de l'esprit luciférien.

Nous savons qu'au Canada même plusieurs de nos amis doivent s'y rendre. M. Tardivel, rédacteur de la *Vérité*, est parti cette semaine à destination de l'Angleterre, d'où il se rendra, pour l'époque indiquée, à Trente.

Il y aura là des révélations fort intéressantes, qui permettront de divulguer les mensonges accrédités dans les loges et surtout de faire ressortir l'impénétrabilité des adeptes de la Franc-Maçonnerie.

Une nouvelle qui ne surprendra aucun de nos lecteurs, c'est la condamnation, par la Congrégation de l'Index, de Rome, le dernier roman de Zola, faisant suite au trop célèbre *Lourdes* du même auteur. Rome est écrit dans le même esprit d'impénétrabilité libre-penseuse.

\*.\*

\*.\* **Canada.**—La session du Parlement fédéral a été ouverte à Ottawa le 19 août et à l'heure actuelle la discussion sur l'adresse est commencée. L'adresse à la Couronne est d'une brièveté remarquable. Elle annonce que la question des écoles est en voie d'arrangement, mais sans nous donner plus d'explication et ce point n'est pas encore élucidé. Il est permis de penser qu'un peu plus de lumière serait nécessaire.

L'élection des deux ministres qui restaient à élire, MM. Paterson et Blair, a été disputée, mais le succès est resté aux candidats du gouvernement.

Le ministère de l'Intérieur n'a pas encore de titulaire. M. Laurier a conservé ce poste, afin d'obtenir des conditions meilleures de la part du Manitoba. C'est une tactique habile, mais qui, jusqu'ici, n'a produit aucun résultat appréciable.

\* \* Nécrologie.—Sont décédés.

Au Poulliguen près Nantes, (France), Cazenove de Pradines; le 14 août courant, ancien secrétaire du comte de Chambord, ancien zouave pontifical, et qui fut grièvement blessé à Patay pendant la guerre de 1870. C'était un vaillant défenseur du Souverain Pontife et des idées catholiques. Elu à la Chambre des députés, il se distingua par sa loyauté et la franchise de ses opinions. Nature des plus distinguées, il avait la sympathie de ses adversaires qui le portaient en haute estime.

A Ste Rose, M. F. X Lanthier, le 25 août courant, qui subit à la fin de sa vie de cruelles épreuves, épreuves supportées avec une résignation chrétienne admirable. Il fut un des fondateurs du tiers-ordre à Montréal. Ceci lui donnait droit à une mention spéciale dans notre Bulletin.

VERAX.

OPERA SANCTI THOMÆ AQUINATIS

## SUMMA THEOLOGICA

DILIGENTUR EMENDATA, NICOLAI, SYLVII, BILLUART ET C. J. DRIOUX NOTIS ORNATA

15e édition. — 8 beaux vol. in-8 carré sur papier vergé.

Prix : \$8.00, avec 50 o/o de remise.

Cette édition, réputée la plus correcte, est devenue classique dans les grands séminaires français et étrangers; elle a été revue avec le plus grand soin.

Il est peu de prêtres et d'élèves de grands séminaires qui ne vouillent aujourd'hui posséder la *Somme théologique* de Saint Thomas. De divers côtés on nous a priés d'en donner une édition une édition latine qui fût à la fois bien imprimée et peu chère : telle est celle que nous offrons au public.

Tout le monde désiait les notes de Nicolai : on les trouvera résumées avec celles des meilleures éditions et des commentateurs les plus renommés. Sylvius, Billuart, etc. Ces notes sont explicatives; elles montrent l'utilité de chaque article, indiquent les passages de l'Écriture, les décisions des papes et des Conciles qui sont en rapport avec la doctrine de saint Thomas, et les erreurs anciennes ou modernes dont elles est la réfutation. Quand les termes théologiques de Saint-Thomas s'éloignent trop du langage scientifique actuel, les notes déterminent le sens qu'on doit attacher à ses expressions. Lorsque une question est traitée dans les autres ouvrages du saint Docteur, l'annotateur y renvoie ou bien reproduit les passages des autres ouvrages à la fin de chaque volumes.

Avant chaque partie et chaque section on trouvera un *Tableau synoptique* où l'on verra d'un coup d'œil toutes les questions et tous les articles.

*Huit tables* indiquent : 1° le texte de l'Écriture sainte cité dans la *Somme*; 2° les autres citations; 3° et 4° la réfutation des hérésies et des erreurs principales; 5° les passages de la *Somme théologique* qui peuvent servir à expliquer les épîtres et les évangiles des dimanches et des fêtes; 6° les passages qui peuvent servir à l'explication du catéchisme; 7° les lieux communs théologiques; 8° le résumé de toutes les matières et les endroits où on en trouve les développements. (Cette dernière Table se compose de 350 pages.)

N. B. — Cette édition devenue classique dans les grands séminaires français et étrangers a été revue avec le plus grand soin; ajoutons que la qualité du papier est de beaucoup supérieure à celle du papier employé précédemment.

# LE GLADIATEUR

ET LES

COMMUNEUX DE ROME ANCIENNE

Par M. A. QUINTON, Avocat

Ancien bâtonnier, Membre de l'Académie de Sainte-Croix  
 auteur d'AURÉLIA, du DIEU PLUTUS et du GENTILHOMME DE 89

1 fort vol in-12..... \$0.40

Le GLADIATEUR complète la pensée, que nous avons toujours eue, d'offrir un tableau, aussi exact que possible, des développements successifs du Christianisme dans Rome ancienne.

AURÉLIA ou les *Juifs de la porte Capène* a signalé les premiers effets de son apparition au sein de la capitale du monde, l'étonnement dont furent frappés les représentants les plus illustres du paganisme, en présence des apôtres Pierre et Paul, les progrès immédiats de la nouvelle doctrine, les vertus ignorées de tous les sages de l'antiquité qu'elle fit germer dans un grand nombre de cœurs, les disciples qu'elle forma aussitôt, et dont le palais impérial de Domitien, ainsi que sa propre famille, se trouvèrent remplis, à sa grande inquiétude et à sa sourde colère.

LE DIEU PLUTUS fait assister aux premiers triomphes du Christianisme, lorsque, après avoir épuisé la rage des persécuteurs, il n'a plus qu'à attendre la victoire et la conversion de Constantin pour prendre possession avec lui de l'empire du monde.

Mais déjà, et depuis longtemps, malgré les bourreaux, il règne dans Rome et à ce point, que les empereurs comprennent qu'ils ne sont plus rien devant cet homme, dépouillé cependant de tout prestige humain et de toute force extérieure, que l'on appelait *l'antistes romanus*, et qui les contraint, par la seule impossibilité où ils sont de vaincre son ascendant et de lutter avec lui de puissance morale, à s'éloigner de la ville, qui ne reconnaît plus, à vrai dire, d'autre roi que le successeur de saint Pierre.

Toutefois, ces premiers récits, que nous avons offerts en premier lieu, à un public sympathique, ne sont que les deux faces d'un événement qui a sa TRilogie bien marquée dans l'histoire.

En effet, Rome, ainsi que l'univers entier, était, quelque temps avant la naissance de Jésus-Christ, dans l'attente du *Désiré des nations*.

Ses historiens ont consigné, dans leurs annales, les témoignages irrécusables de ses pressentiments ; ses philosophes n'ont pas négligé d'en étudier le sens mystérieux ; ses poètes ont chanté l'ère nouvelle, toute de rénovation et de bonheur, qui, pour la rédemption de l'humanité, allait luire bientôt.

On se sentait sous le poids d'une faute, dont la tache originelle devait être effacée, et Catulle avait annoncé la victime qui soulagerait de leurs accabllements tant de malheureux, en portant leurs fardeaux :

*Extenuata gerens veteris vestigia pœnæ (Epith. Pelei, 59).*

En un mot, à une époque toute voisine de l'avènement du Christ, il y avait, dans Rome, des aspirations étranges, et, comme une préparation universelle à ce qui était espéré et entrevu.

Le GLADIATEUR n'est pas autre chose, que la peinture, exacte et animée, des entraînements de la société romaine vers ces destinées inconnues, mais certaines, dont elle était entretenue par toutes les voix qui s'élevaient dans son sein.

Au fond, le GLADIATEUR est l'histoire vraie et dans ses détails les plus intimes de la conjuration de Catilina, étudiée et présentée sous un jour tout nouveau.

Le GLADIATEUR est en outre l'expression de la souffrance la plus complète que le paganisme ait infligée à l'humanité. Et, cependant, ce fut celle qui sut le mieux se résigner et avoir confiance dans les espérances dont se nourrissaient tous les infortunés d'alors, car on verra que, vainement, Catilina essaya de faire entrer les gladiateurs dans sa conspiration.

Grande leçon pour les souffrances qui, de nos jours, malgré les enseignements et les consolations du Christianisme, se révoltent contre des maux, infiniment moindres, et ne savent pas résister à de perfides suggestions !

Nous avons donc choisi cet événement considérable de l'histoire romaine, parce que, sous tous les rapports, il nous a paru le plus propre à faire valoir et mettre en relief ces singulières agitations de l'esprit public dont nous venons de parler ; et, en outre, parce que, suivant nous, la conjuration de Catilina, n'a été, par elle-même, qu'un fait de plus à joindre à tous ceux qui démontrent avec quelle unanimité se préparait la grande transformation, tout à la fois religieuse, politique et sociale, dont les meilleures intelligences de cette époque reconnaissaient la nécessité.

Seulement, dans une situation comme celle-là, les mauvais se mettent plus vite à l'œuvre que les bons, qui se sont toujours contentés d'attendre ; et voilà pourquoi Catilina, en appelant à lui tous les *Communeux* de son temps, c'est-à-dire en se faisant le chef de tous les besogneux et de tous les ambitieux, qui pullulaient à Rome comme parmi nous, fut au moment de réussir.

Le GLADIATEUR forme, en conséquence, avec AURÉLIA et le DIEU PLUTUS, et dans l'ordre même que nous retraçons, la TRILOGIE du Christianisme, *avant* son apparition dans Rome, *pendant* les premiers temps de cette apparition et *après* son triomphe sur les persécuteurs.

Le GLADIATEUR contient quelque chose de plus, ainsi que l'indique son sous-titre : les *Communeux de Rome ancienne* :

Un rapprochement tout à fait frappant entre notre époque et celle de Catilina, mais dans une situation renversée, en ce sens

que nos *Communeux* tendent à la RÉPUBLIQUE, et, par une conséquence presque forcée, à un *panthéisme* grossier, si ce n'est à un *athéisme* brutal; tandis que les *Communeux* du temps de Catilina n'aspiraient, avec la masse du peuple romain, qu'à l'unité de pouvoir dans l'Etat (*ut ab uno regetetur*, a dit Tacite) et à l'unité de Dieu dans la religion, ainsi qu'on en verra la double preuve, par les développements mêmes de notre nouvelle étude.

A. QUINTON.

# AURELIA

OU LES

## JUIFS DE LA PORTE CAPENE

Par M. A. QUINTON, Avocat

Ancien bâtonnier, Membre de l'Académie de Sainte-Croix auteur  
du DIEU PLUTUS et du GENTILHOMME DE 89

NOUVELLE ÉDITION

Précédée d'une lettre de Mgr DUPANLOUP

1 fort vol. in-12..... \$0.40

1 Quelques considérations sont nécessaires pour faire comprendre a pensée qui nous a inspiré cette étude, et l'intérêt qu'elle peut comporter.

On sait que saint Pierre est venu établir dans Rome, vers l'an 42, le siège éternel de l'Eglise de Jésus-Christ; que saint Paul y fit deux voyages pour prêcher ouvertement l'Évangile; et qu'enfin les deux Apôtres, sous le règne de Néron, furent martyrisés le même jour (le 29 juin de l'année 66): saint Paul, par la décapitation, attendu sa qualité de citoyen romain, et saint Pierre, par le crucifiement, la tête en bas.

Quelles furent les conséquences immédiates de leur séjour au sein de la capitale du monde? De quels résultats fut suivie leur prédication? Quelles transformations s'opérèrent au moment même où ils scellèrent de leur sang la foi nouvelle qu'ils étaient venus annoncer?

Peut-on les apercevoir, peut-on les faire sentir?

A une certaine distance de cette première époque, les faits surabondent et il serait inutile, après tant d'autres, d'en offrir le récit.

Personne n'ignore la rapidité avec laquelle le christianisme se propagea; on sait comment la société tout entière, successivement envahie, bientôt absorbée, toujours frémissante, fut courbée devant la croix, cet ancien symbole des dernières ignominies.

Mais avant Constantin qui, au bout de trois siècles, fit asseoir avec lui la religion triomphante sur le trône de l'univers ; mais avant Tertulien qui, vers l'an 200, pouvait s'écrier : " Nous sommes " d'hier, et déjà nous remplissons tout : vos villes, vos maisons, " vos forteresses, vos municipes, vos assemblées, l'armée elle- " même, les tribus, les décuries, la maison impériale, le sénat, le " forum ; nous ne vous laissons que vos temples... " il y eut Pline-le-Jeune, qui, dans sa lettre célèbre à l'empereur Trajan, constatait en termes non équivoques, l'accroissement prodigieux du nombre des chrétiens.

Voilà donc un auteur, contemporain des Apôtres, qui peut déjà servir à démontrer les influences profondes, universelles, d'une doctrine récemment répandue au milieu de la société romaine.

Que dirait-on si tous les autres écrivains de la même époque, historiens, poètes, philosophes, jurisconsultes, étaient pleins de faits non moins incontestables, plus curieux et plus significatifs encore, quoique, jusqu'à présent, on ne les ait pas suffisamment mis en lumière ?

Tel est donc le but que nous nous sommes proposé.

Nous avons voulu, à l'aide, non pas des écrivains ecclésiastiques, qui n'existaient point encore, mais simplement en nous appuyant sur l'autorité de Tacite, de Suétone, de Diou Cassius, de Sénèque, de Juvénal, de Martial et des jurisconsultes, retrouver dans les faits la trace du passage des Apôtres dans Rome, et la signaler partout où elle serait visiblement empreinte.

Or, nous avons été frappé d'étonnement quand ces investigations nous ont prouvé que le christianisme, quelques années seulement après le martyre de saint Pierre et de saint Paul, avait pénétré partout, et fait sentir sa mystérieuse action du sommet à la base de l'empire.

Ainsi, nous pouvons, dès maintenant, affirmer les faits suivants, dont on aura plus tard le développement et la justification :

1° Au point de vue des événements historiques et généraux :

Tous les esprits attentifs et recueillis sont convaincus que le culte nouveau, inauguré dans Rome, remplacera l'antique religion de son fondateur et de Numa ;

L'avènement des Juifs ou des Chrétiens à la domination universelle est solennellement proclamé, en termes identiques, par les deux historiens de l'époque, Tacite et Suétone ;

Et, en effet, la famille entière de l'empereur Domitien est chrétienne ; ses deux petits neveux, élevés par lui à la dignité de césars, sont également chrétiens ; plus de deux cents ans avant Constantin, vingt-cinq ans seulement après la mort de Pierre et de Paul, deux empereurs, adorateurs du Christ, vont commander au monde, si les événements suivent leur cours naturel.

Une révolution de palais, qui place Nerva sur le trône, n'a lieu, chose étrange ! que pour venger contre Domitien le meurtre de ses parents, immolés comme chrétiens, à ses fureurs religieuses, lors de la seconde persécution.

2° Dans l'ordre des faits moraux, le spectacle que présente

l'époque à laquelle nous faisons allusion n'est pas moins extraordinaire et intéressant :

Domitien essaie avec ardeur de restaurer l'antique religion de Rome et de raviver ses traditions afin de les opposer au culte nouveau et à la doctrine qu'il établit ;

Les prêtres du paganisme empruntent aux Juifs et aux Chrétiens leurs cérémonies les plus significatives, et jusqu'à la pratique de la *confession*, qui a lieu publiquement dans les temples d'Isis et de Sérapis !

La philosophie s'imprègne évidemment de la morale des préceptes évangéliques ; elle commence à parler un langage qui lui était complètement inconnu ;

Les jurisconsultes, cédant à l'entraînement des idées nouvelles, introduisent, pour la première fois, dans la législation, jusque là immobile relativement aux personnes, les adoucissements qui modifient les conséquences les plus rigoureuses de la loi des Douze Tables et préparent de nouvelles transformations.

Partout on voit poindre les affranchissements de la famille, de l'homme et des choses, que l'avenir a réalisés.

3° Les faits particuliers offrent les mêmes significations :

Rome contemple des vertus et voit naître des institutions qu'elle n'avait jamais soupçonnées.

Flavie Domitille, nièce de Domitien, établit dans sa demeure, non loin du palais impérial, le premier *hospice* chrétien ;

Exilée par son oncle, pour cause de christianisme, elle reçoit le voile des vierges, des mains de saint Clément, le quatrième successeur de saint Pierre, et va fonder, dans l'île Pontia, le premier *monastère* chrétien ;

Saint Clément l'apôtre de la virginité, ainsi que l'on fait nommer les deux magnifiques épîtres, longtemps perdues, maintenant retrouvées, adressées aux vierges qu'il avait enfantées au Christ, délivre du caveau de la porte Colline où elle avait été ensevelie, la Grande-Vestale Cornélia, et celle-ci se réunit à Flavie Domitille, pour habiter avec elle les pauvres cellules qui subsistaient encore du temps de saint Jérôme.

Saint Clément consacre, dans ce qu'on a appelé depuis les *Catacombes*, la première sépulture chrétienne, et c'est pour y coucher le corps de Pétronille, fille de Pierre, prince des Apôtres, morte à Rome octogénaire.

Ces faits étant donnés, il s'agissait de rechercher l'époque où ils éclatent le mieux, et la forme la plus intéressante pour leur développement.

L'époque était indiquée par l'histoire ; elle s'étend de l'année 842 de la fondation de Rome (91 de Jésus-Christ), à la mort de Domitien, qui arriva le dix-huit septembre de l'an 487 (96 de Jésus-Christ).

C'est donc cette époque que nous avons choisie, et, sauf quelques détails rétrospectifs, pour faire connaître, d'une manière plus précise, les commencements du christianisme dans Rome, notre récit se renfermera exactement dans la limite de ces cinq années.

Quant à la forme, elle était également indiquée par la nature même du sujet.

Un simple récit historique eût maintenu dans l'ombre trop de faits intéressants; l'appréciation philosophique des événements eût paru insuffisante.

Il importait d'ailleurs d'opposer l'ancienne société à celle qui commençait à naître; l'impitoyable civilisation romaine aux premiers efforts du christianisme pour son adoucissement.

Il était nécessaire, en un mot, de montrer les premiers fidèles vivant au sein de Rome, et, pour ainsi dire, coudoyant à chaque pas les représentants les plus illustres du paganisme, déjà frappé à mort.

Or, pour qui sait lire les auteurs du temps, tous ces détails existent; mais il s'agissait de les rassembler et de les faire ressortir.

Une action fondée sur des faits incontestables, presque toujours calquée sur l'histoire, avec des personnages pour la plupart réels et sérieux, nous a semblé être le meilleur moyen de faire sentir ces contrastes et d'intéresser au spectacle de la lutte entre deux religions, dont l'une devait disparaître et l'autre définitivement s'établir.

Nous n'avons pas ménagé les détails de mœurs puisés aux sources mêmes de l'antiquité; nous nous sommes efforcé, au contraire, d'offrir un tableau exact de la société romaine et de ses habitudes les plus intimes.

Un dernier mot :

Ce récit aurait pu être appuyé par de plus nombreuses citations; nous n'avons conservé que celles qui étaient indispensables pour l'intelligence et la justification des principaux événements ou qui ajoutaient quelque développement curieux à ceux qui ne ne pouvaient entrer dans le corps de l'œuvre.

Toutefois, si nous avons évité de fatiguer l'attention du lecteur, par des renvois multipliés, nous nous croyons en mesure de fournir toutes les preuves qui seraient demandées.

**Cours très complet et très suivi de Conférence sur la Religion,**  
Par l'abbé A. F. Rua, trois forts volumes grand in-18.—7e édition revue et augmentée. Ouvrage honoré des suffrages les plus illustres et les plus flatteurs et extrêmement utiles, surtout à tous les prêtres.

Prix franco.....\$2 63, avec 20 olo de remise

Au cri effroyable, répété par tous les organes de l'esprit du mensonge plus, de Dieu, plus de Christ, plus d'Église, plus de religion révélée, plus de sursaut, il est nécessaire, plus que jamais, d'opposer, surtout du haut de la chaire catholique, la démonstration éclatante et irrésistible de tous nos dogmes sacrés. Or, nous ne croyons pas qu'aucun autre ouvrage réponde mieux que celui-ci à ce besoin, universellement senti, de défendre, d'exposer et surtout de prouver de nouveau d'une manière invincible, toute notre religion sainte. Car ce Cours de Conférences se distinguent réellement : 1o par le vif intérêt de la méthode basée en partie sur le terrain toujours très attrayant, et en même temps inébranlable de l'histoire; — 2o par la force et l'enchaînement des raisonnements et des preuves; — 3o par la richesse et la solidité de la doctrine; — 4o par la profondeur et la nouveauté des aperçus; — 5o par l'étendue du plan, qui embrasse absolument toute la religion (dogme, morale, culte et histoire); — 6o par la vigueur et la chaleur du style. Aussi plus de douze mille exemplaires de ce livre ont-ils été écoulés en peu d'années.—La 7e édition vient de paraître.

## BEATI PETRI CANISII, SOCIETATIS JESU, EPISTULÆ ET ACTA.

Collegit et adnotationibus illustravit Otto BRAUNSBERGER, eiusdem Societatis Sacerdos. Volumen primum. 1541-1556. Cum effigie Beati Petri Canisii. Friburgi Brisgovienæ, sumptibus Herder, MDCCCXCVI.

Gr. in-8, pp. LXIII-816. Prix..... \$4.50

Le 21 décembre 1897, l'Allemagne et la Suisse célébreront le troisième centenaire de la mort de leur grand apôtre, le B. Pierre Canisius. Ce que seront ces fêtes, on peut le conjecturer, si l'on se souvient des incomparables services que ce célèbre fils de saint Ignace a rendus à l'Église universelle et en particulier à celle de ces deux pays. Plus d'un écrivain a redit ses hauts faits, et Pie IX a consacré leurs témoignages en décernant au P. Canisius les suprêmes honneurs de la béatification.

Tout connus que fussent ses travaux surhumains, ses victoires sur l'hérésie et ses célèbres ouvrages, il était réservé à notre époque d'arracher à une obscurité trois fois séculaire les derniers documents qui devaient achever d'éclairer cette grande figure et d'en faire ressortir tous les traits. Infatigable ouvrier dans la vigne du Seigneur, Canisius avait, on le savait, laissé une considérable correspondance; ses historiens y puisèrent bien des détails, en publièrent des extraits; mais qu'était-ce en comparaison de ce qu'ils durent négliger!

De nos jours où les archives et les bibliothèques n'ont plus de secrets, la pensée devait venir de publier ces nombreuses lettres, où se manifestent les plus intimes sentiments de l'apôtre de l'Allemagne. Mais ce qu'il fallait de persévérance pour les découvrir, pour les recueillir, ceux-là le savent qui ont vu à l'œuvre, depuis bien des années, l'éditeur et l'annotateur des *B. Petri Canisii epistulæ et acta*.

Le P. Otto Braunsberger s'est fait la spécialité des *Canisiana*: c'est à lui que je dois la meilleure partie de l'article *Canisius* dans la "Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus"; c'est lui qui est l'auteur de cette remarquable étude sur le Catéchisme de Canisius, que j'ai signalée à nos lecteurs (*Études, Partie bibliographique*, 1893, p. 78). Je disais dans cet article sa profonde et sûre érudition, sa parfaite connaissance de l'histoire du temps où vécut son héros, sa patience dans la recherche des documents, sa perspicacité pour les mettre en pleine lumière. Ces précieuses qualités se retrouvent toutes dans ce premier tome de la Correspondance du P. Canisius; il me suffit de le constater; ce qui me permet de m'arrêter seulement à la méthode qu'il a suivie dans cette belle publication, et de donner une simple idée de ce volume

Après un coup d'œil jeté sur la vie de Canisius (p. xv-xxiii), le P. Braunsberger en vient à ses lettres; il parle des essais tentés pour les recueillir, de celles qui ont été imprimées dans différents ouvrages, des recherches auxquelles il s'est livré dans toute l'Europe à l'effet de découvrir les lettres inédites, les bibliothèques et les archives qui les lui ont fournies, il expose enfin la marche qu'il a suivie pour leur publication intégrale.

Un exemple édifiera complètement le lecteur à cet égard. Prenons la quatre-vingt-quatrième lettre (p. 306-314). En tête, le nom du destinataire: le P. Jean de Polanco, secrétaire de la Compagnie de Jésus; puis la date: Ingolstadt, 24 mars 1550; l'endroit où se trouve l'original (copie ou autographe) qui a été reproduit; les ouvrages imprimés dont les auteurs ont utilisé cette lettre ou l'ont en partie publiée. Vient ensuite le sommaire de la lettre; enfin, le texte. Celle dont je parle étant en italien, on en donne la traduction latine, comme il est fait pour d'autres dont l'original latin n'a pas été retrouvé. Chaque page se termine par des notes qui éclaircissent le texte; l'érudition de l'éditeur s'y donne libre carrière. A l'occasion, les variantes entre différents textes de la même lettre sont aussi signalées. On le voit, c'est bien une édition critique, savante, à la hauteur de toutes les exigences.

Le P. Braunsberger, je l'ai dit, a l'intention, par cette publication, de dire tout ce qui peut mieux faire connaître le B. Canisius; aussi on ne lui reprochera pas d'avoir intercalé dans cette correspondance les lettres qui lui sont adressées, non plus que ce qu'il intitule: *Monumenta Canisiana*; dans ce premier volume ils vont de la page 652 à 773; c'est une mine abondante de documents inconnus ou peu connus. Un des plus précieux, qui précède les lettres (pp. 1-68), est la *Canisii autobiographia sive Confessiones et Testamentum*, publiée intégralement pour la première fois. Inutile d'ajouter que le P. Braunsberger a enrichi son volume de tous les *Index* nécessaires.

Si je termine ce compte rendu bien sec en signalant l'excellence de l'exécution typographique des *Epistolæ et Acta*, c'est pour prévenir une objection possible: comment se retrouver au milieu d'une pareille abondance de documents de natures si diverses? Toutes les industries de la typographie ont été mises en œuvre, de manière à tout distinguer: sommaires, textes, notes, sous-notes, si je puis employer ce mot, variantes, etc. Les titres courants eux-mêmes ne permettent pas au lecteur de s'égarer.

Ce premier volume de la correspondance du B. P. Canisius, que sept ou huit autres doivent suivre, ne sera pas, à mon avis, la moins riche des offrandes qui seront déposées sur le tombeau de l'apôtre de l'Allemagne à Fribourg, le 27 décembre 1897.

C. SOMMERVOGEL, S. J.

# APOLOGIE DU CHRISTIANISME

Par Franz HETTINGER, Docteur en philosophie et en théologie, Professeur de Théologie à l'Université de Wurtzbourg. Traduction de l'allemand par M. Julien LALOBE DE FELCOURT, licencié en Droit, et M. J.-B. JEANNIN préfet des études au collège de l'Immaculée-Conception de St-Dizier, 3 édition revue et considérablement augmentée suivant la nouvelle édition allemande.

5 beaux volumes in-8 carré, sur papier vergé.

prix \$6.25 avec 25olo de remise

Cette *Apologie du Christianisme* sera pour la seconde moitié du XIXe siècle, ce que fut, pour la première, celle que publia M. Nicolas, sous le titre d'*Etudes philosophiques*, c'est-à-dire un ouvrage indispensable à quiconque veut se rendre compte de sa foi ou de son doute, et avant tout aux pasteurs qui ont la mission de dissiper les doutes et de conserver la foi de leurs frères.

Nos incrédules français allaient chercher leurs armes en Allemagne : il fallait leur opposer un ouvrage allemand. En voici un qui a le plus solide succès, qui passe au jugement de tous, pour être le plus au courant des idées philosophiques actuelles et des derniers progrès de la science, le plus complet et le plus éloquent : il résume les arguments de tous les défenseurs du Christianisme ; il ruine les objections de tous ses ennemis, de tous les pays et de tous les temps. Le texte se distingue par la force, la suite des raisonnements, et par l'énergie entraînant du style ; les nombreuses notes offrent les citations les plus variées et les plus curieuses.

L'ouvrage entier est divisé en deux parties. La première intitulée : *Démonstration de la vérité chrétienne (Demonstratio christiana)*, comprend les deux premiers volumes. La deuxième, intitulée : *les Dogmes du Christianisme*, comprend les trois derniers volumes.

« Successivement hérésie et déisme, l'erreur est aujourd'hui devenue l'athéisme, ou plutôt elle est à la fois tout cela. C'est pourquoi l'apologétique est obligée d'embrasser tout le cercle de la théologie, au lieu de se borner à défendre un point de la place. L'hérésie en appelait à l'Écriture, le déisme à la raison, l'athéisme en appelle à la science.

« Or, sans être partisan fanatique des importations allemandes en France, nous ne saurions nous empêcher de reconnaître que, parmi leurs nuageuses expositions et leurs thèses toujours légèrement empreintes de l'esprit de système, nos voisins d'Outre-Rhin ont composé d'excellents écrits contre ce triple assaut dirigé à la Révélation et à l'Église.

“ Parmi ces défenses, celle que l'Allemagne catholique vante comme la plus complète et la plus éloquente a été composée par le docteur Hettinger. Réuni de morceaux détachés qui fournissent un ensemble merveilleusement un, ce livre se compose de conférences faites aux étudiants de l'Université de Wurtzbourg et de discours prononcés dans les grandes réunions de laïques instruits. La publication de son *Apologie* l'a fait distinguer et désigner au choix de Pie IX qui l'appela à Rome pour y prendre part aux travaux des commissions chargées de préparer les *schemata* du Concile œcuménique.

C'est cet ouvrage considérable que M. Falcourt et M. Jeannin ont entrepris de traduire en français. Nous n'avons pu conférer la traduction avec le texte. Mais ce que nous pouvons dire en toute justice, c'est que l'ouvrage français est d'une lecture facile et commode. Les formules scolastiques auxquelles les docteurs allemands n'ont point renoncé, comme l'ont si malheureusement fait presque tous nos théologiens français, ces formules sèches et difficiles perdent, sous la plume des habiles traducteurs, de leur peu attrayante enveloppe. Les sommaires sont très bien faits et guident le lecteur studieux parmi cet arsenal richement outillé au service des apologistes.

“ Nous faisons les vœux les plus sinères pour que cette œuvre importante trouve dans nos séminaires, parmi le clergé studieux et auprès des laïques sérieux, l'accueil qu'elle mérite. Les traducteurs ont fait une œuvre utile et qui sera féconde en fruits de salut pour les âmes élevées. ”

(L'Univers.)

“ Le P. Ch. Clair, savant jésuite, dans un article consacré à l'*Apologie du Christianisme*, par le docteur Hettinger, s'exprime ainsi :

“ Il y a six mois, nous avons eu l'heureuse fortune de nous entretenir avec l'auteur, et de recueillir de sa bouche d'excellents conseils sur l'art difficile de défendre la foi catholique contre les erreurs contemporaines. En nous traçant le portrait du vénérable apologiste, M. Hettinger se peignait lui-même, et louait à son insu l'œuvre remarquable qu'il a entreprise et dont nous devons parler. “ Il importe ”, nous disait-il “ que des rapports fréquents unissent “ le théosogien aux écrivains, aux professeurs qui cultivent ou enseignent les autres sciences, philosophie, physique et chimie, histoire et beaux-arts, droit et médecine; qu'il soit au courant de leurs préjugés pour les combattre, leurs objections pour les prévenir, surtout de leurs travaux, de leurs découvertes pour en profiter. Sans cela, qu'arrive-t-il ? On s'attarde à des difficultés évanouies, on néglige les plus actuelles, qui sont relativement les plus graves; on met en doute, on nie avec un ridicule aplomb des faits certains, et bien loin d'exercer sur les esprits cultivés une salutaire influence, on leur apparaît égaré dans le monde contemporain comme en revenant d'un autre âge. — Ten z, ajoutait-il, en nous montrant son *Apologie*, tout ce qui est enfermé là se trouve dans nos vieux scolastiques; rien de neuf, évidemment, quant au fond des choses; mais la forme est moderne, les preuves appropriées aux polémiques du jour, les citations empruntées aux plus récents travaux. En rester obstinément au point où l'on en était il y a deux cents ans, c'est impossible, et sans donner à l'histoire, par exemple, la place réservée au dogme, il faut bien aujourd'hui, bon gré, mal gré, conduire le fleuve historique dans les champs un peu desséchés de la théologie scolastique. Voilà vingt cinq ans que j'essaie de combiner ainsi ce que le passé et le présent ont de meilleur, et de jeter un point du vieux monde au nouveau... ”

“ L'*Apologie du Christianisme* est un des fruits de ce persévérant effort. “ Offrir une exposition libre, aisée et rapide, sans rien sacrifier de la rigueur scientifique ”, dit l'auteur dans la courte préface de son livre; vouloir à ce que les idées toujours justes, rencontrent une expression toujours précise sans sécheresse, telle est la méthode qu'il a voulu suivre dans ses conférences. L'a dû pour cela renvoyer beaucoup de choses aux notes, afin de satisfaire au besoin d'un enseignement plus large et plus complet, sans néanmoins embarrasser la marche du discours par un trop gros bagage d'érudition. Il pense que le meilleur moyen pour arriver à ce résultat, c'était d'aller droit aux principes, de le

établir solidement, sans trop se préoccuper de courir après telle objection déjà faite ou possible.

« Ce grand but, l'auteur a voulu l'atteindre par une exposition calme, claire et purement objective. — C'est un mérite aussi précieux qu'il est rare. Parler des plus hautes vérités sans déclamation ni emphase, développer des idées abstraites sans trop d'obscurité, marcher comme l'Eglise elle-même, à pas lents entre les erreurs contraires ; loin d'imiter " ces docteurs sans doctrines, qui pour toute autorité ont leur hardiesse, pour toute " science leurs décisions précipitées ", n'affirmer que le certain, n'exagérer point le vrai, ne condamner l'erreur que par amour et compassion envers les égarés ; se contenter enfin d'une discussion *purement objective*, sans passionner le débat par des violences de langage et des attaques personnelles : telles sont les qualités principales dont l'ouvrage du savant docteur de Wurtzbourg offre le modèle.

« L'*Apologie du Christianisme* comprend deux parties : la première a pour titre : *Démonstration de la vie chrétienne* ; la seconde partie renferme les *Dogmes du Christianisme*, et forme une théologie dogmatique complète. Il eût été regrettable que l'œuvre du docteur Heltinger restât inconnue au public français. C'est un vrai service que MM. Felcourt et Jeannin viennent de rendre à ceux qui ne peuvent lire le texte original, en traduisant en notre langue l'*Apologie du Christianisme*. De plus, un jeune homme du monde, débutant dans la carrière littéraire par d'aussi graves études, un professeur laïque consacrant à ce rude et long labeur les rares loisirs que lui laisse l'enseignement, ne donne-t-il pas un bon exemple à tous, à ceux-là mêmes qui, par devoir de vocation, se vouent à la défense de la vérité catholique ?

« La traduction, comme l'ouvrage allemand, comprend cinq volumes dans lesquels sont traitées les plus importantes questions : le doute, les trois ordres de vérité (expérience sensible, raison et foi) ; Dieu considéré dans son existence et son essence ; le matérialisme et le panthéisme ; l'homme étendu en lui-même et dans ses rapports avec Dieu ; la religion, application de l'idée de Dieu ; commerce entre Dieu et l'homme ; la foi et le mystère ; la nécessité de la révélation et la voie de la foi raisonnée.

« Ce livre s'adresse moins aux théologiens, aux habitués de l'école, — qui toutefois en pourront tirer fort bon profit, — qu'aux hommes du monde instruits, amis des sérieuses études, aux jeunes gens surtout qui ont si grand besoin à cette heure, d'être éclairés, affermis dans leur foi, et d'avoir sous la main un préservatif ou un remède contre le poison des mauvaises doctrines. »

(*Etudes religieuses des RR. PP. Jésuites*).

L'ouvrage se compose de 42 chapitres ou conférences,

dont les 2 derniers *inedits* :

**TOME PREMIER, Démonstration du Christianisme.** — Chapitre Ier. *Le doute en matière de religion.* — Chapitre II. *Des trois ordres de vérité.* — Chapitre III. *Dieu, son existence, son essence.* — Chapitre IV. *Le matérialisme.* — Chapitre V. *Le panthéisme.* — Chapitre VI. *L'homme.* — Chapitre VII. *L'homme.* — Chapitre VIII. *Dieu et l'homme.* — Chapitre IX. *Fondement et essence de la religion.*

**TOME II Démonstration du Christianisme (suite).** — Chapitre X. *Foi et mystère* — Chapitre XI. *Nécessité de la révélation.* — Chapitre XII. *La voie de la foi raisonnée.* — Chapitre XIII. *Les miracles et les prophéties.* — Chapitre XIV. *Authenticité de l'histoire évangélique.* — Chapitre XV. *Divinité de l'histoire évangélique.* — Chapitre XVI. *Les prophéties et leur accomplissement.* — Chapitre XVII. *La parole et l'œuvre du Christ.* — Chapitre XVIII. *La personne de Jésus-Christ.*

**TOME III. Les dogmes du Christianisme.** — Chapitre Ior. *Plan et vue d'ensemble.* — Chapitre II. *La sainte Trinité.* — Chapitre III. *La création et le monde des anges.* — Chapitre IV. *L'Hexaméron.* — Chapitre V. *L'unité de la race humaine.* — Chapitre VI. *L'état primitif de l'humanité et le paradis.* — Chapitre VII. *La chute et le péché originel.* — Chapitre VIII. *L'Incarnation du Fils.* — Chapitre IX. *La Père de Dieu.* — Chapitre X. *Le Christ grand-prêtre.*

**TOME IV. — Les dogmes du Christianisme (suite).** — Chapitre XI. *Le Christ prophète.* — Chapitre XII. *Le Christ roi.* — Chapitre XIII. *Les Sacrements.* — Chapitre XIV. *Le très Saint-Sacrement de l'autel.* — Chapitre XV. *Le ciel et l'enfer.* — Chapitre XVI. *Le purgatoire.* — Chapitre XVII. *Christianisme et Eglise.*

**TOME V. — Les dogmes du Christianisme. (suite).** — Chapitre XVIII. *L'Eglise catholique.* — Chapitre XIX. *L'Eglise et la civilisation.* — Chapitre XX. *L'Eglise et la civilisation. (suite).* — Chapitre XXI. *Christianisme et paganisme.* — Chapitre XXII. *Le gouvernement divin du monde et le christianisme.*

*Augmenté dans cette nouvelle Édition de :*

## LE PLEIN POUVOIR DU SAINT-SIÈGE

**CHAPITRE I. — Episcopat et primauté.** — **SOMMAIRE :** *La pierre fondamentale de l'Eglise est Jésus-Christ et par lui saint Pierre. — Définition de la puissance ecclésiastique en général. Sa destination. — De la puissance ecclésiastique dans les Apôtres. — Les successeurs des Apôtres. — L'épiscopat. — Il est limité dans son pouvoir par la primauté. — Rapport de l'épiscopat avec la primauté. — Pierre confirme la foi de ses frères. — Pierre pasteur de tout le troupeau. — Le pouvoir des Apôtres subordonné à celui de Pierre. — Pierre reçoit immédiatement son pouvoir du Seigneur et non de l'Eglise. — L'évêque de Rome successeur de saint Pierre dans la primauté. — La tradition. — Le témoignage de saint Irénée. — Conduite des Papes et des fidèles. — L'oi de développement de la primauté. — Son essence et sa signification. — Elle comprend la puissance épiscopale sur toute l'Eglise. Souveraineté ecclésiastique — Elle n'exclut pas le pouvoir épiscopal. — Gallicanisme. — Le Pape et le concile. — L'appel au Pape. — La souveraineté du Pape n'est pas l'absolutisme. Son caractère. — Définition de l'autorité pontificale.*

**CHAPITRE II. — La primauté doctrinale infallible du Siège apostolique.** — **SOMMAIRE :** *Caractère surnaturel de l'Eglise. — L'autorité principe de l'unité de l'Eglise. — L'Eglise enseignante est un instrument dans la main de Jésus-Christ. — L'Eglise enseignante et l'Eglise enseignée. — Dernière raison de l'enseignement infallible. — Inspiration de l'infaillibilité. — Le Pape, doctrine infallible de l'Eglise. — L'épiscopat et la primauté dans leurs rapports mutuels. — Signification de l'infaillibilité personnelle. — Définition ex cathedra. — La preuve par l'Ecriture. — Les SS. Pères. — Conduite des Conciles et des Papes. — Les évêques vraiment juges de la foi. — Pape et Concile. — Le concile nécessaire relativement mais non absolument. — La question d'Honorius. — L'infaillibilité de la primauté est de l'essence de l'Eglise. — Prétendue nouveauté du dogme de l'infaillibilité. — La règle de saint Vincent de Lérins. — Importance de la définition de l'infaillibilité. — Remarques.*

Tel est l'ouvrage ; quand à la traduction, elle a été jugée par l'auteur, " ganz gut " " excellent ". Nous osons espérer que ce jugement sera ratifié par le public.

# PARTIE LÉGALE

Rédacteur : ALBY

## BIENS DE MINEURS

QUESTION.—Un mineur est domicilié dans la province de Québec et il y possède des immeubles. Il possède aussi des biens situés dans des provinces qui ne sont pas régies par notre code civil. Un immeuble situé dans une de ces provinces (disons au Manitoba) est chargé d'une rente constituée de cent vingt piastres (\$120.00) au sort principal de deux mille piastres (\$2000.00). Le créancier de cette rente consent à en accepter le rachat avec une diminution de vingt cinq pour cent (25 0/10 c'est-à-dire moyennant un capital de mille cinq cents piastres (\$1500.00) ce qui, à six pour cent (6 0/10), va réduire à quatre vingt dix piastres (\$90.00) l'intérêt annuel payable par le mineur. Il y a là pour le mineur un gain de cinq cents piastres de capital et une épargne *annuellement* de trent piastres sur les intérêts. Dans ces circonstances, et autres semblables, le tuteur peut-il être *valablement* autorisé par le juge etc., sur l'avis du conseil de famille, à emprunter la somme suffisante pour opérer le rachat de la rente et à hypothéquer les immeubles du mineur situés dans la province de Québec. En d'autres termes les articles 297 et 298 du code civil sont-ils applicables dans ce cas et dans les cas identiques ?

*Notaire pratiquant.*

RÉPONSE.—Lorsqu'il s'agit d'un mineur il faut toujours se rappeler que c'est l'intérêt personnel de ce mineur qui doit guider le juge dans chaque cas qui se présente. En effet la loi, dans sa sollicitude pour les *incapables*, a des dispositions spéciales pour les protéger. C'est tout l'intérêt du mineur qu'il faut *principalement* considérer. Et dès que le mineur trouve son intérêt à des paiements, rachats ou autres opérations en général, le juge ou le proto-notaire peut donner les autorisations demandées. Il ne peut cependant agir qu'après avoir pris l'avis du conseil de famille du mineur dûment convoqué pour délibérer.

Dans le cas spécial que vous mentionnez dans votre question, le juge, les formalités requises par la loi ayant été observées, peut donner au tuteur l'autorisation d'emprunter la somme nécessaire afin d'opérer le rachat de la rente constituée ainsi que l'autorisation d'hypothéquer les immeubles du mineur situés dans la province de Québec. Il y a là pour le mineur *l'avantage évident* prévu par l'article 298 du Code civil. " Il y aurait avantage " évident," disent DUCAURBOY, BONNIER et ROUSTAING (1) " si, par " exemple, on trouvait l'occasion, soit d'emprunter à des condi- " tions favorables, pour rembourser une dette onéreuse, soit de " vendre un immeuble qui ne rapporte qu'un faible revenu, afin " d'acheter un autre immeuble donnant pour le même capital un " revenu plus élevé."

Le fait que la dette que l'on veut éteindre est due dans la province du Manitoba, et que l'immeuble grevé de l'hypothèque de cette dette est situé dans la même province, ne peut avoir aucune

(1) *Commentaire théorique et pratique du Code civil*, T. I, No. 660.

influence sur la décision à intervenir. L'autorisation donnée sera aussi valide que si l'immeuble était situé dans la province de Québec. Le prêteur peut donc avancer ses deniers sans crainte.

## REGISTRES

QUESTION.—Y a-t-il quelque loi qui oblige le gouvernement de la province à payer les curés catholiques et les ministres protestants pour la rédaction des actes de l'Etat civil et la garde des registres ?

*Curieux.*

RÉPONSE.—Il n'existe aucune loi qui pourvoit à ce paiement. Les curés et les ministres n'ont droit à aucune indemnité pour faire l'ouvrage que l'Etat leur impose lorsqu'il s'agit des actes de l'Etat civil. La loi oblige même les *églises, congrégations ou sociétés religieuses* de fournir à leurs frais les registres de l'Etat civil. (C. C. art. 43.)

(De la *Croix*, 12 mai 1896.)

### Jurisprudence en matière de syndicats.

Dans un procès récemment jugé à Paris, un Syndicat a été condamné à des dommages-intérêts importants, pour avoir mis au "pilori" un ouvrier réfractaire à la tyrannie syndicale,

Les journaux anglais publient le compte rendu d'un procès identique qui s'est déroulé devant la haute cour de justice de Londres. Le "pilori" est, chez nos voisins, "la liste noire."

Pendant une grève, M. Trollope, entrepreneur de constructions, anglais, avait embauché des ouvriers non affiliés au Syndicat. Les grévistes répandirent alors un imprimé intitulé : "La liste noire de Trollope" portant les noms des ouvriers qui avaient enfreint l'interdiction portée par le Syndicat.

Le jury, reconnaissant dans la publication de la "liste noire" l'intention "malicieuse" a condamné le Syndicat à 12,500 francs de dommages intérêts.

(De *l'Univers* (15 Juin 1896)

### Les syndicats ouvriers et les non syndiqués.

La chambre civile de la cour de cassation a jugé que l'ouvrier congédié par son patron sur une menace de grève a le droit de demander aux ouvriers qui ont fait de son renvoi la condition de la reprise du travail, réparation du préjudice qu'il a subi. Il lui suffit pour cela de prouver que ceux ci, loin de poursuivre la satisfaction d'un intérêt professionnel, ont uniquement obéi à un sentiment de malveillance injustifié, commettant ainsi envers lui une faute dont ils demeurent responsables. En conséquence, sur le rapport de M. le conseiller Reynaud et conformément aux conclusions de M. l'avocat général Desjardins; la cour a cassé un arrêt de la cour de Rennes qui avait décidé le contraire.

## LE VICOMTE ARMAND DE MELUN

D'après ses mémoires et sa correspondance par Mgr Baunard, recteur de l'Université Catholique de Lille. Deuxième édition.

1 fort vol. pt in-8 ..... \$1.00

Ce livre n'est que la substance des Mémoires, lettres et écrits de M. de Melun. "Je n'y ai fourny du mien que le filet à les lier," comme dirait Montaigne.

Deux fois, au cours de sa vie, le vicomte de Melun se sentit sollicité de recueillir ses souvenirs. La première fois, c'était en 1871 : il était père alors. Son jeune fils, qui lui ressemblait, paraissait prédestiné héréditairement, par ses dispositions comme par son éducation, à la carrière des bonnes œuvres. M. de Melun se dit qu'il serait bon d'écrire quelque chose pour initier l'enfant, et éclairer son chemin en allumant devant ses pas le flambeau de sa propre expérience. Mais bientôt la mort du fil glaça la plume du père, et les Mémoires inachevés demeurèrent ensevelis dans un abîme de douleur. A quoi bon les revoir et les compléter ? A qui les dédier ? A qui les faire lire ? Ce n'eût plus été qu'une lampe funèbre brûlant devant un tombeau.

La seconde fois, cinq ans après, la dernière année de sa vie, M. de Melun était à Cannes. Ses amis, le voyant forcément désoccupé de ses œuvres de Paris, lui demandèrent de se remettre à l'œuvre de ses Mémoires, en repassant, du sommet blanchi de ses soixante-dix ans, les fécondes années de son apostolat, à peu près de la même manière, que, dans ses promenades d'alors, on le voyait s'arrêter et s'asseoir un instant sur les collines voisines, pour contempler de là ce rivage lumineux par lui tant de fois parcouru, les vallées et les bois, le golfe et les îles sacrées, au delà desquels il n'y a plus que la mer et le ciel. On lui disait que cela serait encore une bonne action et une belle manière de glorifier Dieu en instruisant les hommes. Il obéit en souriant. Mais ce second tableau devait, comme le premier, rester à l'état d'esquisse. La mort ne lui laissa pas le temps d'y mettre le sceau ; elle entra chez lui au moment où sa main en ébauchait les derniers traits.

Ces deux premiers documents, combinés ensemble et complétés l'un par l'autre, nous ont fourni la trame générale de ce récit. Ils n'auraient eu besoin, pour porter avec eux leur intérêt et parfois leur charme original, que d'être reproduit partout textuellement, s'ils n'étaient autre chose que des notes rapides, jetées au courant de la plume, bonnes peut-être pour l'intimité, mais auxquelles certainement l'esprit délicat de M. de Melun n'eût pas permis de sortir dans cette tenue rudimentaire également négligente du public et de l'art.

Les lettres complètent les Mémoires. Épanchement quotidien de son esprit et de son cœur avec des hommes politiques, des hommes de charité, des femmes de bonnes œuvres, la correspon-

dance de M. de Melun est le miroir de son âme comme ses Mémoires sont le crayon de sa vie. C'est là, dans ces confidences, que revit son esprit, l'esprit de la charité ; car ici la charité est le soleil qui éclaire et qui échauffe tout, mûrissant ces fruits de vertus, de bon conseil et de bon exemple, qui pendent, pour ainsi dire de chacune de ces pages et se cachent sous chaque feuille.

Viennent, en troisième lieu, les écrits articles, rapports, nouvelles, biographies, allocutions et discours de l'homme qui, pendant quarante ans, fut à la fois l'ouvrier, le secrétaire, l'historien, l'organisateur et législateur de la charité à Paris. Cet esprit est ouvert à tout, cette plume a touché à tout, cette parole fut entendue et écoutée sur tout, moins encore pour sa puissance que pour son honnêteté, car Melun fut un de ceux " qui ne se servent de la parole que pour la pensée, et de la pensée que pour la vérité et la vertu."

Jamais non plus il ne se servit de la plume que pour l'action. Même ses ouvrages d'histoire les plus étendus, les *Vies de la sœur Rosalie, de la marquise de Barol, de Mlle de Melun*, ne sont pas autre chose qu'un enseignement de charité. Ce n'est pas un écrivain de métier que ce publiciste, c'est un apôtre. Il est dans notre siècle le type de L'HOMME DE BIEN. Tel est son nom, son honneur ; et s'il lui faut chercher une gloire qui lui soit propre, on la trouvera dans cette immortelle parole de Fénelon : Il n'y a qu'un grand cœur qui sache tout ce qu'il y a de gloire à être bon."

Je n'ai pas dit assez ; cette charité d'action, de plume et de parole, a une source plus haute. Dans le vicomte de Melun, au-dessus de l'homme de cœur, il y a l'homme de foi ; de là l'élévation toute surnaturelle de son action charitable. C'est l'action complète, avec cette triple puissance que j'appellerai la tête de la charité, le cœur de la charité, la main de la charité.

La tête de la charité, l'intelligence du pauvre de ses besoins profonds, l'esprit de compréhension et d'organisation du bien, soit matériel, soit spirituel, de ses frères, qui l'a mieux possédé que le fondateur et directeur des *Annales de la charité*, le créateur et président de la société d'Économie charitable, le rapporteur de tant de projets de bienfaisance publique ou privée, soit dans les conseils, soit dans les commissions, soit dans le parlement, celui enfin de qui un évêque disait : " Personne n'eut plus que lui la charité intelligente et l'intelligence charitable ? " — Le cœur de la charité, l'amour religieux du pauvre, du petit du délaissé, qui l'a possédé plus tendre, plus ardent, plus fidèle, que le secrétaire de l'Œuvre de la Miséricorde, le père des Patronages d'apprentis et d'ouvrières, le vice-président des Sociétés de secours aux blessés, de l'adoption des orphelins de la Commune, et le reste ? — La main de la charité, la main qui donne et qui écrit, la main qui relève et qui sauve, l'action qui se multiplie, les démarches qui ne se comptent pas, le travail des jours et des nuits, la vie qui se verse goutte à goutte, qui l'a connue mieux que celui que ses collègues de l'Assemblée appelaient familièrement " notre saint Vincent de Paul " ?

Tel est l'homme que nous allons voir se peindre dans ses ouvrages. Il y a bien longtemps que je souhaitais de pouvoir produire un exemple semblable. Voué par mon ministère au service des âmes, voué par tous mes attrait à l'étude des âmes, que de fois je m'étais dit : Après avoir raconté la vie de tel saint du cénacle, de tel Père de l'Eglise, de telle grande fondatrice, de telle religieuse missionnaire ; après avoir étudié les combats et les retours des âmes en lutte contre le doute et l'incrédulité, je voudrais qu'il me fût donné de présenter un jour à mes contemporains l'exemple d'un des leurs, ayant vécu comme eux et à côté d'eux dans ce siècle. Je voudrais un simple chrétien ayant passé sa vie dans les conditions ordinaires de l'humanité, afin que cette vie pût être un exemple pour tous. Dans ce milieu séculier de famille, d'habitudes, d'affaires et de société, il aurait avancé le règne de la vérité et de la vertu. Il aurait été le serviteur des intérêts de l'Eglise et de la patrie, le soldat de toutes les bonnes causes, le tenant de tous les grands principes, le zéléteur de toutes les saintes choses. Il aurait à la fois connu la vie publique et aimé la vie privée, montré ce qu'on peut faire de son temps et de ses facultés non seulement à la ville, mais encore au village ; et, sans avoir occupé aucune place officielle, laissé la mémoire d'un noble citoyen, d'un chrétien généreux et d'un grand homme de bien. Je lui voudrais donc une juste pondération de vertus religieuses, de vertus domestiques et de vertus civiles, fondues dans une harmonie qui en fit un beau concert. Je lui voudrais aussi des vertus intellectuelles. Je ne lui demanderais pas d'habiter ces hauteurs d'où le génie lance ses éclairs ; il me conviendrait autant qu'il demeurât à mi-côte, afin que nous puissions tous nous rapprocher de lui et contempler sa face sans avoir à voiler la nôtre, de peur d'éblouissement. Mais dans cette région moyenne où règne la sagesse, je le voudrais cultivé afin que son exemple eût son rayonnement ; je le voudrais sympathique, afin que son exemple eût son attraction ; je le voudrais indépendant, afin que cet exemple ne se heurtât pas aux frontières d'une école ou d'un parti. Sur un pareil sujet, je ne sais si on parviendrait à faire un livre brillant, mais il me semble qu'on pourrait faire un livre utile, et je n'estime que ces livres-là. Mais ce sujet, qui me le fournira ? Ce type, où se trouve-t-il ? Ce sage et ce chrétien, cet homme du monde et cet apôtre, cet homme de bien et cet homme de foi, cet aimable esprit, ce beau cœur, ce caractère élevé, qui me le fera connaître ?

J'étais dans ces pensées, lorsque je reçus la demande et acceptai la mission d'écrire et de publier la vie de M. de Melun. Était-ce l'exaucement de mes désirs ? Avais-je trouvé l'exemple que je voulais offrir ? L'homme sera-t-il un modèle, et le livre une leçon ? Ce n'est pas à moi de répondre.

Je puis du moins avouer que j'ai besoin de l'espérer ; car quand est-ce que cet exemple fut plus nécessaire que maintenant ? Ils sont nombreux aujourd'hui, et plus que jamais peut-être, ces hommes de bons sentiments qui, riches de leurs facultés, de leurs

loisirs, de leurs fortune, ne savent que faire de ces trésors qu'ils jettent tristement en proie à la dissipation ou à l'inutilité. A l'heure où nous sommes particulièrement, combien se voient éloignés des offices publics par l'iniquité des temps, ou s'en détournent d'eux-mêmes comme on fait d'un édifice qui va s'écrouler dans un tremblement de terre ! Que peuvent ces hommes ? Que feront ils ? S'abstenir, s'anéantir, se résigner passivement à n'être que des points morts dans le mouvement universel qui entraîne le monde ? Oh ! que de forces perdues ! Quel compte à rendre au Seigneur ! " Pourquoi vous tenir ainsi tout le jour sur la place sans rien faire ? Allez donc à ma vigne ! "

Ils iront, à la suite de l'ouvrier de la première heure, dont l'exemple éloquent les convie en ce livre. Ils apprendront de lui que, pour n'avoir à attendre d'autre prix de leurs services que le denier céleste promis par le Père de famille, ils ne sont pas pour cela déchargés de l'obligation de travailler pour leurs frères. Ils apprendront en outre que, comme ils en ont le devoir, ils en ont le pouvoir ; qu'à côté et au-dessus des positions d'Etat, il y a des places hors cadre et des emplois hors rang ; qu'il y a, grâce à Dieu, une carrière toujours ouverte, une carrière toujours libre : la carrière du bien. Ils se convaincront sans peine que c'est la plus glorieuse devant Dieu et devant les hommes. C'est aussi la plus heureuse ; et lorsque, ayant lu ce livre, ils y auront entendu retentir d'un bout à l'autre l'action de grâces de M. de Melun pour sa belle destinée ; lorsqu'ils l'auront vu la mener avec un enthousiasme, une allégresse, un élan que le cours des années ne fait qu'accélérer, ils seront peut-être tentés de conclure avec lui que là est la meilleure part, même dans le monde présent, et ils n'en voudront pas d'autre pour le bonheur de leur vie, en à-compte sur celui de leur immortalité.

Une instruction d'un autre ordre sortira de cette histoire. Pour tous ceux qui la liront, il demeurera avéré que, depuis plus de soixante ans, d'immenses efforts ont été faits pour le bien matériel et spirituel du peuple. Ce grand effort, qui l'a tenté ? Ce bien, qui l'a voulu ? La réponse jaillit ici d'un éloquent contraste : les politiques ont disserté, les socialistes ont agité, les catholiques ont marché. Que s'ils n'ont pas accompli tout le bien qu'ils projetaient, la faute n'en est pas à eux. Elle est à ceux qui, préférant la subversion à la réformation, la division à l'union et la haine à l'amour, ont émeuté les violents, épouvanté les sages, paralysé les bons, et, par cette confusion, retardé indéfiniment l'heure pacifique de la réconciliation sociale.

Mais après tant d'expériences, — et celle que nous reproduisons ici est décisive, — il faudra pourtant bien que la lumière se fasse et que la vraie fraternité se dégage de la fausse. On a bien pu promettre des bonheurs qui n'ont amené que la pire misère, des progrès qui n'ont conduit qu'à de honteuses décadences ; mais l'erreur du peuple ne saurait être éternelle, et nul ne peut aujourd'hui se méprendre plus longtemps entre ceux qui, depuis un siècle, ne payent que de phrases et ceux qui n'ont cessé de payer

de leur personne. " Lequel est le vrai prochain, " ou de celui qui passe et ne songe qu'à faire son chemin, ou du bon Samaritain qui s'arrête et qui sauve ? A cette question du Seigneur, qui est la question du jour, la réponse est celle-ci : " Aimons ceux qui nous aiment ! " Le jour où cela sera dit, la paix sociale sera faite. La miséricorde et la vérité se seront rencontrées, la justice et la paix se seront embrassées, et le pacte d'alliance entre toutes les classes de la société aura été scellé dans cet embrassement.

---



---

## VIE DE M. L'ABBE BUSSON

Ancien secrétaire général des affaires ecclésiastiques, chanoine honoraire membre de l'Académie des Sciences, Belle-Lettres et Arts de Besançon ; par M. l'abbé Besson.

1 fort vol. in-12 \$1.00, avec 50 o/o de remise soit 50 cts :  
franco 55 cts.

Il y a toujours beaucoup d'avantages à lire la vie de gens de bien : c'est le plus agréable des souvenirs, parce qu'il fait honneur à l'humanité ; c'est la plus solide des leçons, parce qu'elle se donne sans prétention et qu'on la reçoit sans défiance.

La Vie de M. Busson n'a pas une page où l'on ne trouve et cette douce joie et ce noble profit. Elle se partage en deux périodes d'une longueur à peu près égale : la première s'achève par sa retraite en 1830, c'est le temps de sa vie publique ; la seconde, par sa mort en 1859, c'est le temps de sa vie privée. Elles ont, chacune, leur intérêt et leurs mérites, et révèlent toutes deux dans M. Busson un des types les plus accomplis du sacerdoce catholique.

Elevé au pied de l'échafaud d'un père mort pour la foi, M. Busson connu dans son enfance toutes les épreuves de la Terreur, dans son adolescence toutes les peines d'une éducation troublée et d'une instruction incomplète, dans sa jeunesse la première ferveur du nouveau clergé. Professeur, il a enseigné la grammaire, les belles-lettres, la théologie ; supérieur, il a fondé une de nos écoles latines et ouvert le premier de nos petits séminaires. Le diocèse de Paris l'apprécia comme celui de Besançon. Il fit admirer au noviciat de Montrouge sa piété et son esprit intérieur, aux Missions-Etrangères la solidité et l'éclat de son enseignement, au ministère des cultes son intelligence du siècle et des affaires, à la cour sa modestie et son abnégation, à la ville sa charité et son expérience des âmes : tour à tour professeur, vicaire, curé, homme

politique un moment, courtisan de l'exil plus que de la puissance, mais partout le plus consommé des catéchistes et le plus habile des directeurs. L'histoire de M. Busson est comme un abrégé de l'histoire du clergé de France pendant les trente premières années de notre siècle.

Ce n'est là toutefois que la première partie de sa vie. Plus libre dans la seconde, il n'en est que plus fécond et plus parfait encore. Il consolide, élève, développe l'Archiconfrérie des filles de service; il fonde les associations du Calvaire et de la Bonne-Mort; il favorise et propage l'œuvre du Divin-Rédempteur. Aux entreprises du prêtre joignez les livres de l'écrivain, et vous reconnaîtrez qu'il n'a jamais plus travaillé que dans le temps même où il se condamnait si volontairement à la retraite et à l'oubli. Sa vie publique, en le préparant à un repos si fécond, semble n'avoir été qu'une méditation; sa vie privée, remplie par de si grands ouvrages, paraît le chef-d'œuvre du zèle et de l'activité.

En présence de ces grands souvenirs, ne le blâmons point d'avoir refusé de s'asseoir parmi les princes de l'Eglise et les juges de la foi. M. Busson fut grand dans le sacerdoce; il l'aurait été aussi dans l'épiscopat. Mais qui peut dire qu'en gardant obstinément la part la plus modeste, il n'a pas choisi la plus utile?

Les vertus qui sont descendues avec lui dans la tombe ne sont plus de notre âge. Rappelons donc bien haut cette fidélité politique si noble et si rare, cette humilité tant de fois victorieuse, ce parfait respect de lui-même qui le faisait si aisément respecter des autres, cette alliance si complète de la dignité du prêtre et de l'aménité de l'homme du monde, ce mélange si bien tempéré de miséricorde et de justice qui, dans la direction des consciences, le tenait également éloigné de la complaisance et de la rigueur, cette autorité enfin qu'on honorait dans sa personne, qu'on reconnaissait dans ses paroles, et qui, après en avoir fait un des oracles du clergé de Paris, l'a rendu si vénérable et si grand dans le clergé de Besançon.

Sa main est glacée, sa voix est muette, mais sa mémoire parle encore. Lui-même, nous en avons la confiance, est auprès de Dieu, et il y parle pour sa chère Comté, pour la France, pour l'Eglise, avec l'autorité suppliante des mérites d'une longue vie et des douleurs d'une admirable mort. Beaucoup ouvriront ce livre comme on ouvre l'histoire d'un père tendrement aimé; plusieurs l'achèveront peut-être, comme nous avons nous-même achevé de l'écrire, en se recommandant à M. Busson comme à un saint.

L'auteur de cet ouvrage a été assez heureux pour pouvoir puiser à pleines mains dans la *correspondance* de M. Busson, et dans l'immense recueil où il écrivait chaque jour les réflexions qui lui suggéraient ses lectures. Notre saint prêtre se survit aussi dans un frère qui, après avoir été le conseiller de sa vie publique, est devenu le pieux et fidèle compagnon de sa retraite et de sa vieillesse. Notre devoir était de consulter un témoin si bien instruit; notre joie a été de l'entendre; notre récompense sera d'avoir mérité son suffrage.

# LES DOCTRINES ECONOMIQUES

Depuis un siècle, par M. Charles Périn, professeur de droit publics et d'économie politique à l'université catholique de Louvain, correspondant de l'institut de France.

1 vol. in-12..... \$0.90

Le but que j'ai voulu atteindre, en exposant la suite des doctrines enseignées par les économistes depuis un siècle, est de faire mieux comprendre les théories et les pratiques contre lesquelles nous avons chaque jour à lutter.

La question sociale, telle qu'elle s'offre à nous à ce temps d'audaces, d'impatiences et de divagations révolutionnaires, ne peut s'expliquer autrement que par l'action persistante des conceptions impies qui affirment l'absolue souveraineté de l'homme sur lui-même, et qui prétendent substituer, dans l'ordre social, l'autorité de la raison à l'autorité de Dieu.

Cette prétention règne dans l'économie qu'on appelle classique aussi bien que dans l'économie socialiste. Des deux côtés, elle est également funeste. Il y faut voir la cause première de tous les désordres qui affligent le monde industriel, et particulièrement le monde ouvrier : désordres tels que l'existence de nos sociétés en est menacée.

Pour sortir de la situation précaire, et bien souvent douloureuse, où vivent les travailleurs sous notre régime d'industrialisme, il n'y a qu'un moyen : opérer la contre révolution dans les idées dont ce régime s'inspire.

Tout le monde le sent. C'est pourquoi l'attention se porte de plus en plus vers l'économie politique, même dans les régions où l'on avait longtemps affecté un certain mépris pour cette science, récente encore et trop souvent téméraire. On voit mieux chaque jour que, s'il y a une économie politique fausse, il y a aussi une économie politique vraie : qu'il y a une économie chrétienne de la société, comme il y a une économie révolutionnaire ; qu'en un temps où les hommes en sont à se rendre compte de tout, on ne peut frapper d'exclusion la recherche de l'esprit humain lorsqu'elle s'exerce sur un ordre de faits qui a sa place nécessaire dans notre existence, et où notre liberté joue un si grand rôle.

On s'est donc tourné vers les études économiques après les avoir dédaignées. Mais en accomplissant ce mouvement de retour, on s'est quelquefois laissé égarer, et l'on est tombé dans certaines méprises qui n'ont été heureusement que de courte durée.

Parce que, dans les théories des économistes, la liberté a été habituellement faussée et dénaturée, parce que son influence y a été exagérée et mal entendue, quelques-uns se sont imaginé que

c'est, dans l'ordre économique, une puissance malfaisante de sa nature, avec laquelle il faut rompre, et qu'à son action désordonnée il faut substituer l'action régulatrice et restrictive des pouvoirs publics. Sous l'empire de ce préjugé, on vit se produire contre la liberté du travail une réaction, dont les suites auraient pu être aussi fâcheuses dans la politique que dans l'économie.

La réflexion a promptement dissipé les malentendus auxquels une vue superficielle des choses avait donné naissance. On a compris que briser avec le régime de la liberté du travail ce n'était pas seulement se révolter contre les nécessités économiques qui aujourd'hui s'imposent, contre un ordre légal profondément enraciné dans les mœurs et qu'il est impossible de taxer sérieusement d'injustice et d'immoralité ; mais que c'était aussi se mettre en travers de l'impulsion imprimée à nos sociétés par les idées, chrétiennes et méconnaître tout ce qui s'est fait, depuis dix siècles, sous l'empire de ces idées, pour la liberté des personnes et la liberté de la propriété.

En imprimant à la contre-révolution cette fausse direction, on risquait de compromettre l'œuvre indispensable de salut à laquelle se rallient aujourd'hui tous les catholiques dont l'illusion libérale n'offusque point l'esprit. Le péril a été aperçu, et l'idée a été renvoyée aux socialistes cathédraux d'Allemagne, de qui elle était venue.

On est à présent d'accord parmi nous pour proclamer, dans l'ordre économique, comme ailleurs, le règne de la liberté chrétienne, laquelle se tient à égale distance de la licence et de l'absolutisme, du laissez-passer, vanté par le libéralisme, et de la mainmise de l'Etat sur les forces et les propriétés individuelles, dont le socialisme, quelle qu'en soit la couleur, proclame la justice et la nécessité.

Si cet exposé des doctrines économiques répandues dans notre société depuis les jours qui précèdent 89 peut servir à rendre plus clairs les principes sur lesquels les catholiques doivent fonder leurs œuvres sociales, s'il peut aider à fixer parmi nous les idées de l'action selon la juste mesure de la liberté chrétienne, il aura pleinement rempli l'intention de son auteur.



## INSTITUT KNEIPP

(DE MONTREAL)

No 2082 rue Ste-Catherine, près de la rue Bleury

Traitements hydrothérapiques suivant la méthode de Kneipp.

Départements complètement séparés pour les hommes et pour les femmes.

AFFECTIONS, DOUCHES, BAINS, Etc.—CHAMBRES ET PENSION.

Grands salles de gymnase et de réaction pour chaque département.

Douches et Douchettes expérimentés.

L'Institut comprend plus de 40 chambres spacieuses, bien aérées et bien éclairées

CONSULTATIONS : De 10 h. à 12 h., et de 3 h. à 5 h., tous les jours, dimanches et fêtes exceptés

DR L'ÉCUYER.

**B I B L I E****NOUVEAU COMMENTAIRE LITTERAL, CRITIQUE ET THEOLOGIQUE**

AVEC RAPPORT AUX TEXTES PRIMITIFS  
SUR TOUS LES LIVRES DES DIVINES ECRITURES

Par le Dr J.-F. D'ALLIOLI

Prévôt de la cathédrale d'Augsbourg, ancien Doyen de la Faculté de théologie,  
Ancien Professeur de langues orientales à l'Université de Munich,

AVEC L'APPROBATION DU SAINT-SIEGE

et les recommandations des Evêques d'Allemagne,  
TRADUIT DE L'ALLEMAND

Par l'abbé GIMAREY.

chanoine honoraire d'Autun, ancien professeur d'Ecriture sainte

Traduction approuvée par l'Auteur et par plusieurs Evêques de France

SEPTIEME EDITION FRANCAISE

8 vol. in-8, \$12.00, avec 30 % de remise.

LE NOUVEAU COMMENTAIRE DU DR D'ALLIOLI est le seul Commentaire complet d'Ecriture sainte qui avec celui de Mgr Martini, en italien, ait reçu l'approbation du Saint-Siège

Ce savant Commentaire, recommandé par les évêque d'Allemagne, devint immédiatement classique de l'autre côté du Rhin, et sur le conseil de plusieurs prêtres distingués, nous en avons donné une traduction. Les professeurs les plus en renom, comme M. le Hir, M. Sire le R. P. de Valroger, M. l'abbé Péronne, M. l'abbé Crampon, ect., nous ont vivement félicité d'avoir introduit en France ce savant commentaire qu'il estime supérieur à Carrières et Ménochius. Plusieurs évêques français se sont empressés de nous envoyer leur approbation. Mgr Villecourt "croit pouvoir attester qu'il n'a rien été publié jusqu'ici dans notre langue et sur la Bible entière d'aussi pur en fait d'orthodoxie d'aussi savant d'aussi complet dans son ensemble." Mgr de Maguerye appelle "ce livre" le meilleur et le plus pratique commentaire de l'Ecriture "sainte." S. E le cardinal de Bonald réunit ses éloges à ceux des "évêques d'Autun et de la Rochelle. Ce Commentaire, dit Mgr Baillès, évêque de Luçon, est rédigé avec une science, une "clarté et une concision très remarquable; il résume bien, à son "point de vue, les travaux de l'exégèse catholique, ce qui l'a rendu "classique en Allemagne; il combat l'hérésie et l'impiété; il peut "rendre de très grands services au clergé, en lui faisant aimer "de plus en plus l'étude et la méditation du livre sacerdotal par "excellence."

Le Dr d'Allioli avait cru pouvoir restreindre ses commentaires sur quelques livres de l'Ancien Testament, particulièrement sur les livres historiques. Cette petite lacune a paru sensible en France. M. l'abbé Gimarey, traducteur du livre et ancien professeur d'Écriture sainte, l'a comblée. Une nouvelle approbation de Mgr l'Évêque d'Autun félicite Mgr Gimarey de ce travail supplémentaire, et "déclare ces nouvelles annotations tout à fait conformes à la saine doctrine et aux règles de la morale, et pleines "de décision, de clarté et d'utilité." Un savant exégète, ancien professeur d'Écriture sainte pendant quinze ans, annotateur des *Commentaria in Scripturam* de Cornelius à Lapidé et auteur de plusieurs savants ouvrages sur l'Écriture sainte, Mgr Péronne, actuellement évêque de Beauvais, nous a écrit, après un examen approfondi du livre ainsi amélioré :

"Le Commentaire du docteur d'Allioli, ainsi augmenté et "complété, nous paraît appelé à prendre place dans toutes les "bibliothèques ecclésiastiques... Disons-le hautement, ce Com- "mentaire laisse loin derrière lui la Bible dite de Ménéchius et "Carrières... La Bible d'Allioli est comme le *Codex juris divini* "qu'il faut toujours avoir sous la main, soit pour trouver le sens "exact et fidèle d'un texte ou d'une citation, soit pour éclairer "sur-le champ et sans travail une de ces mille difficultés que le "texte incompris des Écritures soulève à chaque page. Ce ne "sont point ici des dissertations qui effraient par leur étendue le "commun des lecteurs; ce sont des traits de lumière c'est-à-dire "des réponses nettes, précises, logiquement coordonnées, et dont "chacune renferme, de plus, des principes de solutions pour les "questions les plus difficiles à résoudre."

**LAMOTHE, TRUDEL & TRUDEL**

**AVOCATS**

85 Rue Saint-Jacques.

Téléphone Bell 1524.

**GAGNIER & LEFEBVRE**

SUCCESSEURS DE H. A. MILLER

PEINTRES DE MAISON ET D'ENSEIGNES

Tapissiers et Décorateurs,

Doreurs, Vitriers, Imitateurs,

Blanchisseurs, etc.

No. 1996 STE-CATHERINE, MONTREAL

**LORGE & CIE**

CHAPELIERS

21 RUE ST-LAURENT, MONTREAL

Premiers prix aux expositions

Traité théorique et pratique de  
Droit canonique.

Approprié par sa forme didactique à l'enseignement des séminaires, à l'usage du clergé paroissial et des juristes laïques; avec appendice, contenant les dispositions du droit concordataire des églises de France, et celles de la législation civile qui son' contraires au droit commun et au droit particulier.

Par Mgr Anselme TILLOY

Docteur en théologie et en droit canonique etc, etc.

3e édition.

2 forts vol. pt in-4 ..... \$3.75

## LES SEPT PECHES CAPITAUX

ÉTUDE SUR LES LUTTES ET LES VICTOIRES DE L'ÉGLISE

( Suite )

## IV. L'ENVIE.

(1793.)

C'était le soir du 21 janvier 1793. Quelque chose de grand venait de se passer au ciel, quelque chose d'horrible sur la terre.

Au ciel l'âme d'un martyr avait été présentée par les Anges aux Roi des martyrs, et Jésus, tenant dans sa droite victorieuse la représentation de de cette croix qui a sauvé le monde, avait accueilli, près de saint Henri, de saint Ferdinand et de saint Louis, le roi Louis, seizième de nom, contre lequel on venait de consommer sur la terre un assassinat juridique.

Ce soir-là, il faisait à Paris un froid noir et lugubre. Quelques passants glissaient dans les rues, comme des ombres. La place de la Révolution était déserte ; l'échafaud, sur lequel avait roulé la majesté d'une tête royale, avait été enlevé et dérobé jusqu'au lendemain à des regards féroces qui, peu de temps après, allaient être consolés par le spectacle permanent de l'ignoble machine.

La place de l'échafaud semblait déjà toute, rouge de sang royal, de sang noble, de sang sacerdotal, qu'on y avait déjà versé, qu'on allait y répandre.

Trois jeunes gens étaient réunis sur cette place dont jamais on ne pourra laver la souillure, à si grande eau que ce soit. Ils parlaient entre eux à voix basse, bien qu'ils fussent seuls ; mais à cette époque de dénonciation universelle, on craignait, comme au temps de Neron, que les êtres inanimés ne prissent une voix et ne se fissent dénonciateurs.

Ces trois jeunes gens, d'ailleurs, tenaient un langage qui était sévèrement proscrit par la République française, une et indivisible : ils priaient. Crime bien digne du châtement infligé le matin " par la nation " à son roi qui priait !

Comme ils achevaient le dernier verset du *De profundis* en souhaitant que l'éternelle lumière se levât dans le ciel sur l'âme de la royale victime, ils furent soudain frappés par le son de plusieurs voix.

C'étaient plusieurs hommes du peuple, à l'aspect farouche et meurtrier, qui se dirigeaient de leur côté. Ces hommes s'arrêtèrent non loin des trois chrétiens, sur l'emplacement même de la guillotine. Et voici ce qu'ils dirent :

" Frères et amis, dit le premier, je ne pouvais souhaiter, pour vous parler, de plus noble tribune que ce pavé rougi tout à l'heure par le sang du dernier tyran. Je touche ou, plu-

tôt, nous touchons au terme de nos désirs. Voici bientôt trente ans que, pour ma part, je rongais mon frein ; voici trente ans que j'avais soif de domination : je vais dominer, je domine. J'étais né paysan ; mais mon père avait résolu de faire de moi un homme de loi, un avocat. A peine fus-je entré dans les villes, que je connus le supplice d'une inextinguible jalousie contre les puissants de la terre. La vue du privilège m'empêchait de dormir, et il y avait partout des privilèges. Le clergé avait les siens : je déclarai la guerre au clergé ; la noblesse avait les siens : mort à la noblesse ; le roi avait les siens : haine au roi. Je ne pouvais voir passer aucun de ces insolents privilégiés sans devenir à l'instant pâle et tremblant ; l'envie habitait dans mon cœur comme un ver dans un fruit. J'ai voulu niveler toutes les conditions sociales, j'ai nivelé. Il n'y a plus de privilèges, et l'égalité va régner.

— Quelle égalité ? dit un second.

— L'égalité devant la loi. Il n'y a plus de clergé, il n'y a plus de nobles, il n'y a plus de roi. Il n'y a plus que des citoyens, tous libres, tous frères, tous égaux. Je ne suis plus jaloux.

— Tu es bien heureux reprit l'autre. Belle affaire en vérité que ta jalousie, et la satisfaction banale qu'elle a reçue ! J'ai mieux que cela. Je suis rongé, moi aussi, par le cancer d'une incurable envie ; mais au moins je ne suis pas jaloux pour rien. Ce qui me fait pâlir, c'est la vue de l'argent ; ce qui me fait trembler de haine, c'est la vue d'un ri-

che, qu'il soit noble, prêtre ou bourgeois. La richesse est maîtresse du monde. Je me moque de ton égalité devant la loi : ce que je poursuis de mes vœux, c'est l'égalité des biens, afin que personne ne soit ni mieux vêtu, ni mieux nourri ni mieux logé que moi. Ton rôle est fini, pauvre, envieux que tu es ; ton nivellement est achevé ; le mien commence. Mais, j'en jure par le sang qui a coulé ici, il coulera bien d'autres torrents de sang, sur cette place et ailleurs, avant que j'aie achevé ma conquête.

— Et quand tu l'auras finie, dit un troisième, je commencerai les miennes.

— Que restet-il donc à conquérir après l'égalité ?

— Et après la richesse ?

— Ce qu'il reste ? Tout. Ton égalité de biens ne me satisfait pas : je veux l'égalité dans le bonheur, dans la jouissance. Or il est à cette égalité un obstacle que tu ne parles pas de supprimer : c'est la famille. Avec elle, tu te trouves encore éprouvé tous les jours par la mort ou l'éloignement de ceux que tu aimes le plus. A travers l'armure trop faible de ton égalité, la jalousie peut nous atteindre, puisque tu ne supprimes pas le mariage. La beauté, l'esprit sont d'autres inégalités que tu ne détruis point et qui donnent à certains privilégiés certains droits à l'affection de leurs sœurs ou à l'estime de leurs frères, que certains disgraciés n'auront jamais. Il faut niveler aussi de ce côté : je nivellerai.

— Comment ?

— Je supprime la famille, qui est la source véritable de

tous les maux, de toutes les inégalités. Dès le jour de leur naissance, je fais élever par l'Etat tous les enfants, loin de leurs mères qu'ils ne connaîtront jamais. Chacun sera ensuite parqué dans l'emploi qui répondra le mieux à son aptitude supposée : qui sera bottier, qui tailleur, qui cuisinier, et tous les produits appartiendront à l'Etat, qui les distribuera avec une rigoureuse uniformité. Chacun recevra aux mêmes heures la même part de cuisine, de littérature, de musique, la même ration de bonheur... En résumé, plus de deuil, plus de mort ni de séparations douloureuses, puisqu'il n'y a plus d'union ; plus de privilèges pour la beauté ni pour l'esprit ; égalité parfaite dans la jouissance. Et alors, mais alors seulement, je ne serai plus jaloux.

— Que les dieux t'entendent, frère, dit celui qui avait parlé le premier.

— Il n'y a plus de dieux, observa le second.

— En tous cas, reprit le troisième, c'est de cette échafaud, c'est de cette place où nous sommes que va sortir ce grand progrès que nous rêvons. L'échafaud de Louis Capet est le berceau de l'égalité future ; il sera le tombeau de l'envie."

Pendant nos trois chrétiens avaient entendu tout ce dialogue :

— Vous le voyez, dit l'un d'eux. Voilà bien les convoitises qui menacent le monde d'une ruine prochaine : convoitise de la domination, convoitise de la richesse, convoitise de la jouissance.

— Il ne faut pas, dit un autre, se borner à les constater :

il faut les combattre. Et puisque cette place est le point de départ d'où s'élance le Mal pour conquérir le monde, faisons en le point de départ d'où s'élance le Bien pour reconquérir ou l'empêcher d'être conquis.

— Mais comment vaincrons-nous ? dit le troisième.

— Nous vaincrons toutes ces convoitises infâmes par leurs contraires, reprit le premier. La convoitise de la domination, nous la vaincrons par l'esclavage volontaire, en nous faisant les serviteurs, les esclaves des pauvres, des faibles, des petits. Dès aujourd'hui, je me voue à cette délicieuse et salutaire servitude, et je rêve tout un ordre laïque qui s'y consacre comme moi.

— Quant à la convoitise de la richesse, il y a longtemps que Notre-Seigneur nous a enseigné le moyen d'en terrasser l'effort : il suffit de nous faire aussi pauvres que les méchants cherchent à se faire riches, et à aimer la sainte pauvreté comme les riches aiment leur or, comme les envieux le désirent.

— Je me propose, dit le second, pour essayer de vaincre le démon des richesses. Dès demain, je donnerai aux pauvres tout mon bien ; je pars en Italie et y entre dans l'Ordre le plus pauvre que je pourrai trouver. Je serai bien sûr par là d'aimer un peu "ma dame la Pauvreté," comme disait saint François d'Assise.

— Mais il reste à vaincre, dit le premier la convoitise des jouissances. Ce n'est pas notre ennemi le moins dangereux.

— Du moins, s'écria le troisième, je veux le combattre, et je sais le secret de le vaincre.

“ — Quel est-il ?

“ — C'est la croix. A qui veut se crucifier, à l'exemple du Sauveur Jésus, il est réservé de vaincre l'âpre soif du bien-être. Dans ce grand combat où nous sommes engagés, la souffrance volontaire tuera de son souffle la convoitise des jouissances, comme la pauvreté volontaire abattra la convoitise des richesses, comme la servitude volontaire renversera la convoitise de la domination. Quant à moi, dès demain j'entre aux Trappistes, et ma sœur, en même temps entrera aux Carmélites.”

Ils se séparèrent. Depuis lors,

soixante-dix ans se sont écoulés : nos trois héros ont-ils vaincu ? Je ne sais ; ils ont combattu le grand combat, et, si l'Envie doit être vaincue trois ces trois phases, dans ces dans caractères qui sont les trois convoitises de la domination, de la fortune et de la jouissance, ce sera certainement par les serviteurs volontaires des misères humaines, par les pauvres volontaires, et par ceux qui, sur un calvaire qu'ils ont eux-mêmes choisi, portent volontairement, sous la couronne d'épines, la croix lourde arrosée de leur sang...

## SŒUR ROSE

SA VIE ET SON ŒUVRE. — LA MESSE RÉPARATRICE

Par M. ARTHUR LOTH, rédacteur de l'*Univers*

1 beau et fort volume in-8 \$1.00, avec 25 0/0 de remise.

En 1865, un opuscule du R. P. Blot, paraissait sous ce titre : *La Sainte Messe Réparatrice*.

C'était l'annonce d'une pratique nouvelle de dévotion consistant à entendre une seconde messe, les dimanches et fêtes d'obligation, au lieu et place d'un absent, pour réparer le dommage causé à la gloire de Dieu par l'indifférence d'un si grand nombre d'hommes.

L'idée, grande et simple à la fois, fut immédiatement goûtée des âmes pieuses. Comme la gloire de Dieu est le tout de la création et la fin suprême de l'homme sur la terre, comme aussi, c'est du saint sacrifice de l'autel, figure et continuation de celui de la croix, que Dieu reçoit la plus grande gloire, il ne se peut pas de dévotion plus haute et plus sainte que d'assister à la messe, à la place de quelqu'un, en compensation de l'offense faite à la Majesté divine par le péché d'autrui.

La pratique de la *Messe Réparatrice* fut révélée par Dieu à une humble et pauvre femme, bien connue aujourd'hui sous le nom de **SŒUR ROSE**, qui, après une vie héroïque de souffrance et de dévouement dans le monde, au sein de la plus obscure et de la plus pénible condition, mourut le 13 octobre 1882, sœur converse au monastère des Norbertines à Sainte-Anne de Bonlieu (Drôme).

C'est la vie édifiante, extraordinaire de cette femme, dans le monde et dans le cloître, qui est racontée par M. Arthur Loth, avec les circonstances qui se rapportent à l'origine et au développement de l'œuvre de la *Messe Réparatrice*, aujourd'hui érigée en archiconfrérie par un bref de Sa Sainteté Léon XIII, de 1886, et recommandée à la piété des fidèles par un mandement doctrinal de Mgr l'évêque de Valence, de la même année.